



La Chronique de Carrouges

Site internet : www.carrouges.fr

Page 1

Le Mot du Maire

Page 2 et 3

Histoire Locale

Page 4

Actualités

Page 5

Vie du Bourg

Page 6

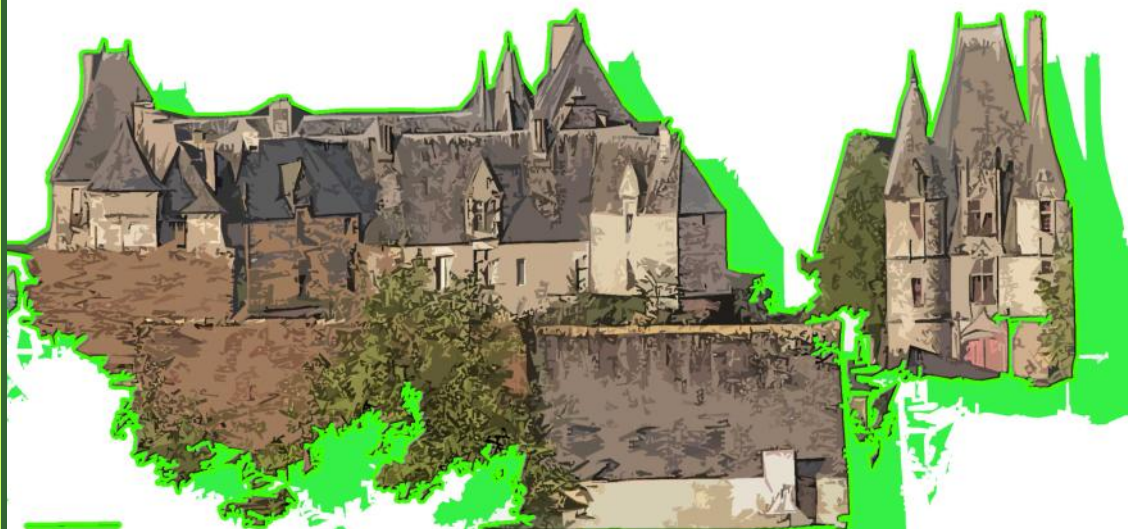
Animations et Culture

Page 7

Réunions du Conseil

Page 8

N° utiles, Jeux



Le Mot du Maire

Chers Carrougiennes et Carrougiens,

Cette fois ci je parlerai un peu de moi pour remercier toutes celles et ceux qui, très nombreux ces dernières semaines, m'ont conservé leur estime et confirmé leur confiance.

Plus que sur des *paroles* vous avez su apprécier ce que je suis parmi vous depuis près de 40 ans et ce que j'ai accompli avec toute une équipe fidèle et aussi soucieuse que moi de notre avenir à tous. Entre autre il m'a fallu lutter pour maintenir des emplois sur Carrouges et en particulier lors de l'extension création de bâtiments industriels. Cela m'a valu de me retrouver avec une procédure judiciaire accusé de « tentative de favoritisme ». À aucun moment je n'ai tenté de favoriser, donc de défavoriser quelqu'un d'autre. J'ai toujours défendu les intérêts de votre commune et de ceux qui y travaillent encore, 7 ans plus tard, dans une entreprise qui a failli fermer définitivement ses portes en 2010. Le tribunal d'Alençon confirme ce que je vous dis en refusant les accusations qui étaient portées contre moi et en prononçant la relaxe.

Si je reste personnellement attaché, c'est dans ma nature, à la vérité au fond et si j'y fonde toute ma conduite, c'est peut-être dû à une horreur des faux semblants et propos de circonstance. On me reproche plus souvent une tendance à un excès de franchise qu'à de la dissimulation.

En cette période d'incertitude économique et sociale, il va nous falloir surmonter, ensemble, les épreuves qui nous attendent. Ma seule préoccupation et mon unique ambition restera la défense des intérêts de notre commune et plus généralement de vous tous, celles et ceux qui vivent sur ce territoire carrougien, qui va bien au-delà des limites communales. Faisons de notre ruralité un atout et luttons ensemble pour y maintenir des services de qualité...

Dans ce nouveau N° de votre bulletin, outre vos rubriques habituelles, je vous dirai mon point de vue sur l'avenir de notre commune dans une communauté élargie vers la CU d'Alençon ou le Pays Fertois. Celui-ci est partagé par la quasi unanimité de vos conseillers municipaux.

Merci encore à vous, toutes celles et tous ceux qui au quotidien me soutenez et préfèrent AGIR plutôt que DIRE.

Votre maire
Eugène-Loïc ERMESSANT

Le Père Isidore Métayer

Un Carrougien missionnaire en Chine

Né le 23 décembre 1827 au bourg de Carrouges. Il était le dernier d'une famille nombreuse.

Son père, né en 1797, était venu s'installer comme vitrier à Carrouges après son mariage, puis il y ajouta l'activité de peintre juste avant la naissance d'Isidore. Rien de surprenant à cela quand on sait que Jean-Charles Athanase METAYER, le frère de son père exerçait cette profession de vitrier à COUTERNE et que Ovide Victor MARETTE, le jeune frère de sa mère y exerçait celle de peintre. Le beau-frère d'Isidore, Louis Désiré MALLET était lui « cafetier » à Carrouges. Isidore fit ses études au Séminaire de Sées et devint prêtre en 1853. Il entra aux Missions Etrangères, rue du Bac à Paris en 1855 et partit l'année suivante pour la Mandchourie.

Il embarqua à Marseille le 23 Janvier 1856 pour Shanghai. Il prit ensuite une embarcation jusqu'à l'embouchure du Leao. Là, seul, sans guide, ne sachant que les bases de la langue chinoise, chargé d'une valise, armé d'un parapluie, il parcourut à pied les trois lieues qui le séparaient de ses futurs confrères. On lui demanda d'abord d'appréhender le chinois, ce qu'il fit, studieusement, pendant quelques mois.. Isidore Métayer installa sa mission à San-Tai-Tze et s'occupa de propager la foi, construisit une église, une école et un orphelinat avant d'être envoyé, en 1862, à Cha-Ling.

La mission française de Cha-Ling

Lettre de M. Métayer au Supérieur des Missions Etrangères, relatant l'inauguration de la nouvelle église de sa chrétienté de Cha-Ling, le 15 novembre 1868 :

« Après la messe, les catéchistes m'apportent, dans ma chambre, une grande pancarte rouge où sont inscrits les noms de tous les chefs de famille chrétiens, avec la désignation des présents qu'on veut m'offrir. S'étant agenouillés, selon la coutume Mandchoue, ils me supplient d'agréer ce gage de leur reconnaissance. Je les remercie. Ils se retirent pour annoncer aux chrétiens que le Père a daigné accueillir leurs présents. Aussitôt éclatent des cris de joie. Je descends avec mon jeune confrère « Joseph Noirjean, originaire de Metz arrivé en Mandchourie le 15 Avril de cette même année 1868 » pour remercier la foule ; j'invite à dîner tous les chefs de famille. Du fond de l'enclos, où les retient la bienséance chinoise, les femmes accompagnent de l'encens de leurs pipes ces démonstrations bruyantes. Ici, femmes et filles, tout le monde fume ; c'est le noble usage du pays.

Tout à coup, une troupe de musiciens déboucha dans la cour. Ils sont suivis de tous les notables païens du bourg. Le maire tient à la main une magnifique tablette sur laquelle figurent une pancarte rouge et deux pièces de soie jaune. Derrière lui sont les adjoints, qui escortent deux hommes portant sur une civière un énorme porc vivant. Vient ensuite un beau cheval. Enfin, près de cinq cents soldats, jeunes ou vieux (car ici tout le monde est soldat), ferment la marche. Après les politesses d'usage, le maire m'adresse une harangue. Il fait l'éloge de mon désintéressement, de ma charité, de la cordialité de mes rapports avec tous les habitants et surtout, il exalte mon talent d'architecte qui va illustrer à jamais l'humble bourg de la Montagne des Sables (Cha-Ling). Il termine en me priant de daigner accepter leurs faibles présents comme gage certain de leurs sentiments de vénération,

d'attachement et de reconnaissance. La soie jaune, ils l'offrent pour l'ornement du Temple ; le cheval et le porc, ils me prient de les accepter pour moi-même. Je réponds qu'ils ont parfaitement compris la pensée qui m'a guidé en élevant ce temple à la gloire du Dieu du Ciel, père commun de tous les hommes ; qu'ils sont ses enfants comme les chrétiens, et que j'ai lieu d'espérer qu'en vertu de leur belle démarche, ses bénédictions s'étendront bientôt, non seulement à leur bourg, mais encore à leurs familles, à leurs biens, à leurs commerces et surtout à leurs âmes, ce qui, pour eux comme pour tous les hommes, est le bien par excellence. J'accepte les présents et j'invite les chefs de famille à partager les agapes des chrétiens ».

Ensuite Isidore alla encore plus au nord de la Mandchourie, dans cette région d'Hei-Long-Jiang qui signifie « la Rivière du Dragon Noir » du nom du fleuve qui lui sert de frontière avec la Sibérie et qui se nomme aujourd'hui «Amour».

Dans ce lieu perdu (voir carte), il fonda un village et incita la population à la culture maraîchère. Il limita l'impact de la guerre* qui sévissait alors, et gagna ainsi le respect de la population.

Pour s'imposer aux païens et les amener à croire en la parole de Dieu, il avait une inébranlable volonté et une robuste constitution capable de supporter les grands froids et les maladies. Sans bruit mais avec zèle et bonté, il convertissait, propageait la foi, s'occupait des nouveaux chrétiens, leur donnant des conseils et créant avec eux des cultures, des jardins. Il construisit une nouvelle église, des écoles et un orphelinat qu'il développa au fil des années.



* : C'est à cette période, entre septembre 1881 et juin 1885, que la guerre franco-chinoise opposa la France de la Troisième République à la Chine de la dynastie Qing. Jules Ferry relança l'expansion coloniale par deux entreprises audacieuses : il imposa le protectorat de la France sur la Tunisie à la barbe de l'Italie (1881) et sur l'Annam et le Tonkin contre la Chine (1885). Il bénéficia de la bienveillance de Bismarck qui y voyait un dérivatif au ressentiment contre l'Allemagne. Pour le commerce Français il était impératif de prendre le contrôle du fleuve Rouge (reliant Hanoï à la riche province du Yunnan en Chine). La victoire française et la reconnaissance de son protectorat sur l'Annam et le Tonkin, s'ajoutant à la Cochinchine (déjà occupée dix ans plus tôt) et au Cambodge, conduisit à la création de l'Indochine française.

Le Père Isidore Métayer

Un Carrougien missionnaire en Chine



Malheureusement, l'effervescence du peuple excité par le gouverneur et les mandarins, se déchaîna contre les missionnaires apostoliques de Mandchourie et les chrétiens nouvellement convertis. Des paroisses entières furent dévastées. Le pillage fut général et les meurtres nombreux.

M. Isidore Métayer, écrit de Lien-Chân (voir carte), le 5 août 1885 :

« Je vous écris par 42 degrés de chaleur. Je suis inondé de sueur jour et nuit. Avec cela des myriades d'insectes me dévorent. Si vous ajoutez les précautions qu'il faut prendre la nuit pour ne pas être piqué par les scorpions qui pullulent dans presque toutes les habitations du pays, il vous sera facile de conclure que la saison d'été est loin d'être agréable en Mandchourie. Mais patience ! Dans deux mois la fraîcheur reviendra, et ces insectes agaçants et dangereux auront disparu. Malgré tout cela, je me porte bien. L'air pur de la mer semble me rajeunir. On me donnerait trente ans, et cependant j'en ai bientôt cinquante-huit révolus.

Pendant la guerre franco-chinoise, aucun malheur ne m'est arrivé. Pourtant j'étais le plus exposé de notre mission, je me trouvais juste sur le passage des troupes chinoises qui, pendant les

mois de décembre et de janvier, ont été envoyées dans le sud. L'an passé, notre ministre, en quittant Pékin, eut la bonne idée de nous mettre sous la protection de la Russie. C'est ce qui nous a sauvés.

Néanmoins je fus un jour assez inquiet. On m'avait dénoncé comme Français, au général Tonnerre qui suivait son corps d'armée. Il déjeunait dans une auberge ; la foule était amassée dans la cour. Après s'être informé minutieusement de ce que je faisais à Lien-Chân, il dit tout haut, de manière à être entendu par la foule :

« Ce monsieur est un missionnaire français ; eh bien ! je vous déclare que c'est un brave homme, et je désire n'en rencontrer que de semblables. Qu'on se garde bien de le molester en quoi que ce soit. Ces hommes, sachez-le bien, portent le bonheur partout où ils se trouvent. »

En entendant ces paroles, vous devinez quelle fut la mine de mon accusateur. Il fut hué de tout le monde. Ce discours du général Tonnerre rassura mes pauvres chrétiens.

Son corps d'armée, composé de cinq à six mille soldats déguenillés, formait l'élite de l'Armée Chinoise du Nord. Dix mille autres, commandés par le Général Song, défendaient le port de la pointe sud du Leao-Tong, que les Anglais appellent « Le Port Arthur ».

[...].

Pour en revenir à mon orphelinat, il est toujours prospère et continue de faire ma consolation. Une sécheresse inouïe n'a permis aux malheureux cultivateurs d'ensemencer la plupart de leurs terres que vers le 15 juillet. La plus grande partie des moissons n'arrivera pas à maturité. Une nouvelle disette, plus terrible qu'il y a deux ans, nous menace. Tout le monde s'attend ici à des troubles et à de nouveaux soulèvements. Que vais-je devenir moi-même, avec mes quatre-vingt petites orphelines ? ... À la grâce de Dieu ! »

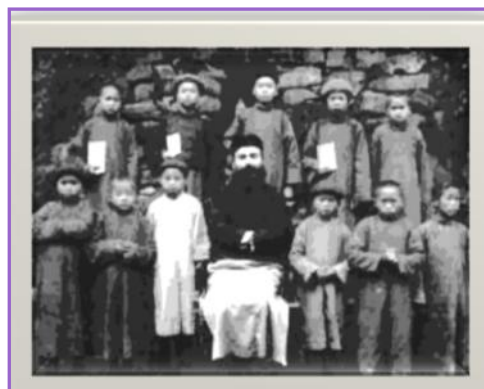
Pressentait-il l'avenir ? toujours est-il que cet « encore jeune missionnaire » qui avait bâti en moulant lui-même ses briques sur place, trois grandes églises dans la mission, à Yang-Kouan, Cha-Ling et San-Tai-Tze mourut six mois plus tard, le 27 février 1886 à Lien-Chan, après 31 années d'un laborieux apostolat.

En l'an de grâce 1900, la tourmente arriva subitement, d'une violence inouïe. Ce climat de violence profita à une nouvelle secte créée en 1898 au Shandong, violemment xénophobe : « Les Boxers ». Ils drainèrent les mécontentements et les frustrations accumulées par les Chinois contre les « barbares d'Occident ».

Considérés comme des alliés des occidentaux et des traîtres à leur pays, les chrétiens comptaient parmi les cibles privilégiées des révoltés. Plus de trente mille catholiques chinois seront massacrés au cours des troubles, certains à l'issue d'interrogatoires sommaires où ils refuseront d'apostasier. Les Boxers et leurs adeptes non contents de tuer, de voler, d'incendier, bref de nuire aux vivants de toutes les manières possibles, crurent de leur intérêt de s'en prendre aussi aux morts. À Lien-Chan, où était enterré le Père Métayer, du diocèse de Sées, les Boxers profanèrent sa tombe pour éliminer toute trace de son œuvre missionnaire.

Mais aujourd'hui, l'histoire de sa vie et de son œuvre sont parvenues jusqu'à nous.

Maryvonne COUSIN



Vers l'Ouest ou vers l'Est ?

Dernièrement la presse (Ouest-France du 23/11) a fait état d'une fusion possible entre la CdC du Bocage Carrougien et la Communauté Urbaine d'Alençon (C.U.A.). Si certains maires siégeant à la CdC et son président œuvrent en ce sens ; la position de Carrouges, confirmée le 16 novembre dernier, n'est pas la même.

Les élus de la CdC avancent comme argument qu'aller vers CU d'Alençon, c'est la solution pour rester ensemble. Admettons ! Si effectivement la raison majeure est de rester ensemble, que l'on nous explique pour quelles raisons cela ne serait pas possible en allant vers le Pays Fertois. Si ces raisons existent ils faut qu'elles procurent un avantage (ou un désavantage) important **POUR TOUS** pour choisir plutôt l'une (CU d'Alençon) que l'autre (le Pays Fertois).

A l'unanimité des 11 votants moins une abstention vos conseillers ont réaffirmé leur préférence en l'état pour un rapprochement avec le Pays Fertois. Après conversation avec le président de celle-ci, Monsieur Daniel Miette, non seulement il confirme l'acceptation d'intégrer Carrouges dans leur CdC mais ils sont prêts à accueillir toutes les communes touchant Carrouges.

Votre conseil municipal a déjà consacré de nombreuses heures à analyser, à partir des renseignements à sa disposition, les différentes solutions possibles. **Pour notre commune** il est apparu que pour conserver son identité rurale et bocagère se rallier au pays Fertois semblait la meilleure solution. Cette décision fut confirmée mercredi 16 novembre.

À l'issue d'une réunion de près de 5 heures consacrée à cet unique sujet, a été exclue toute référence à des hommes actuellement en place, ignoré tout calcul politicien, évitée toute préférence, rancune ou amitié personnelle et la mise en avant de telle ou telle habitude individuelle.

Ce qui a compté ce furent les réalités contenues dans des documents fournis par la CU d'Alençon et par la CdC Fertoise.

Nous avons tenté de déterminer quelles seraient les conséquences pour les Carrougiens selon que nous intégrerions la CU d'Alençon ou le Pays Fertois :

- Fiscalité : taxe sur le foncier non bâti de 24,69 % sur CU d'Alençon contre 11 % sur le Pays Fertois.
- Transports scolaires : compétence du Conseil Général de l'Orne (actuellement), comment la CU d'Alençon gèrera ce service ?
- Ecoles et collège : ils devront être pris en charge par la CU d'Alençon, voudra-t-elle maintenir le collège de Carrouges, loin de son centre ?
- Travaux de voirie : la CdC du Pays Fertois les prend en charge, pas la CU d'Alençon (les travaux engagés par la CdC du Bocage Carrougien devront-ils être remboursés par les habitants des communes concernés ?)
- Aménagements du territoire : au Pays Fertois chaque commune gère son urbanisme (comme actuellement), tandis que la CU d'Alençon veut élaborer un plan d'urbanisme communautaire s'appliquant sur tout son territoire

- Représentativité : quelle serait la représentation de Carrouges à la CU d'Alençon (45 communes et plus de 55 000 habitants) ? Avec les règles actuelles, Carrouges aurait 1 voix sur 85...

Ce que votre conseil a fait, -délibérer sur l'avenir de la commune-, nous demandons que chaque conseil municipal de la CdC du Bocage Carrougien le fasse mais en disposant des renseignements nécessaires. C'est la moindre des choses pour faire un choix qui engage l'avenir de notre ruralité tant en aménagement, urbanisation, ressources et emplois qu'en qualité des services aux quotidiens de l'enfance à la vieillesse, qu'on soit un sportif en bonne santé ou affligé de handicap ou maladie.

Contrairement à ce qui est dit le pouvoir de décider de tout n'appartient pas à quelques élus ou à la préfecture. Dans une démocratie républicaine, et jusqu'à preuve du contraire, le pouvoir nous appartient ensemble. Aucun élu n'a été mis en place il y aura 4 ou 5 ans ou plus récemment avec dans son programme électoral un quelconque engagement de faire fusionner qui sa commune, qui sa CdC, qui son département avec tel ou tel autre. À titre personnel je demande donc que chacun puisse dire son choix que l'on soit élu ou pas, que l'on soit simple conseiller ou maire ou président.

Je vous propose donc de venir voter à la mairie de Carrouges le **samedi 10 décembre, de 9 h à 17 h.**

Vous aurez comme pour toute élection à votre disposition des bulletins.

Quatre bulletins vous seront proposés pour vous exprimer :

Adhésion CU d'Alençon

Adhésion Pays Fertois

Ne se prononce pas

et un bulletin qui portera la mention :

Je demande plus d'informations pour choisir et le report de la décision au 31 mars 2012.

Je souhaite que chaque maire, dans la transparence en fasse de même dans sa commune.

Ce vote ne préjuge en rien de la notion d'adhésion de l'ensemble de la CdC du Bocage Carrougien vers la CU d'Alençon ou le Pays Fertois ; la loi du scrutin, à condition que tout le monde vote en même temps et avec les mêmes bulletins, devra alors s'imposer à tous.

Au tout début de mon premier mandat de Conseiller Général j'avais organisé un vote pour faire choisir vers quel Pays toutes les communes de la CdC du bocage Carrougien voulaient aller. Après informations, discussions et rencontres vos conseils municipaux firent un choix. Tout le monde avait accepté de venir voter à Carrouges. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour ce choix encore plus important ? Nous nous tenons à la disposition de qui le demandera.

Votre maire
Eugène-Loïc ERMESSENT

Du changement dans les commerces carrougiens



Maryline et Bertrand Lhermenier ont repris le magasin d'alimentation « Coccimarket » à la suite de M. et Mme Mottet en juillet de cette année. Tout deux sont bas-normands, elle de la Manche, lui d'Hérouville-Saint-Clair. Ils se rencontrent très jeunes, à Bayeux, elle était alors secrétaire commerciale et lui fraiseur. Ils décident très vite de se lancer dans le commerce alimentaire en prenant la gérance d'une supérette Casino dans les Rhône-Alpes. Deux petites filles, Évangeline et Bérangère, viennent agrandir le ménage. Maryline ne veut pas sacrifier leur éducation au commerce et retourne au secrétariat dans un premier temps puis devient assistante maternelle le temps d'élever ses filles. Elle

deviendra ensuite technicienne de l'intervention sociale et familiale. De son côté, Bertrand passera 14 ans à Carrefour. Il en sortira cadre à Tourville-la-Rivière et ensuite à Mont-St-Aignan. Un jour l'opportunité s'offre à eux de reprendre un hôtel B&B dans le Pas-de-Calais, l'affaire semble intéressante mais s'avère finalement « pourrie » (problèmes de milieu louche, délinquance, etc.). Ils démissionnent au bout de trois mois et décident de revenir aux sources reprendre un commerce en Basse Normandie.

Après plusieurs visites de commerces dans le Calvados et la Manche, ils trouvent le Coccimarket de Carrouges et sont séduits par le bourg, ses dimensions, sa population, ses commerces.

« Ça fait 5 mois que nous avons ouvert et nous n'avons aucun regret » lancent-ils en chœur, « d'où notre choix de nous impliquer dans le nouveau comité d'animation ». En effet, Maryline est devenue récemment la secrétaire d'Anim'Carrouges. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne chance et les félicitons pour leur investissement bénévole au sein de cette association.



Corinne nous quitte : «Merci à Carrouges et aux clients pour leur fidélité, mais j'ai envie de changer d'horizon et de tenter autre chose». La repreneuse, Nathalie Danjou, jeune mère de deux enfants venant de La Fresnaye-au-Sauvage, s'installe dans les murs début décembre. Corinne l'aidera le temps de sa mise en place pour la prise de contact avec la clientèle. «Je vous demande de réserver le meilleur accueil à ma remplaçante, comme vous l'avez fait pour moi. Au revoir ». Au revoir Corinne et bienvenu à Nathalie.

Blandine RADIGUE s'en ira au printemps, au terme de six ans d'activité d'esthéticienne dans ce bel institut qu'elle a créé à Carrouges et qui cherche toujours repreneur.

« J'y ai fait mes armes et acquis une expérience que je souhaite valoriser dans un environnement plus propice à assurer mon avenir. Des projets ont muri auprès mes clients, et je leur en suis reconnaissante. Je pense que Carrouges a le potentiel pour que cette activité d'esthéticienne se maintienne mais ma situation personnelle ne me permet plus d'attendre des jours meilleurs. Pourtant, j'ai trouvé magique de transmettre du « Bien-être » aux populations d'ici, plus ou moins jeunes, plus ou moins bien portantes et je leur dois beaucoup. Je les remercie de m'avoir fait confiance en me livrant leur intimité. Ce lien particulier qui s'est instauré entre moi et mes clients ne se défera pas de sitôt, je l'emporte avec moi ».

Bonne route Blandine, et tous nos vœux de réussite!



Clotilde CEENAEME va nous quitter, elle nous confie avec tristesse : «Depuis 2 ans, la clientèle spécialisée à laquelle je proposais des chaussures Confort s'est raréfiée du fait de la crise et je n'ai plus assez de roulement pour continuer mon activité».

Et pourtant elle avait mis tout son cœur et toute son énergie à monter ce magasin et à le faire tourner depuis bientôt une décennie. «J'en ai gros sur le cœur car j'ai investi plus que du temps et de l'argent dans ce projet. Jamais je n'ai envisagé de partir, même après la mutation de mon époux. Je pense que beaucoup de gens font de la route pour venir travailler.» précise-t-elle.

«Ce n'était pas un problème pour moi car nous n'habitons pas si loin que ça de Carrouges ; j'ai un goût amer, mais il faut se faire une raison, tout le monde ne subit pas la crise de la même manière, mon style d'activité en milieu rural en a pâti plus que d'autres. Le mauvais esprit qui me semble s'être installé contre Carrouges depuis les dernières élections n'a pas arrangé les choses.» conclut-elle désabusée.

Le magasin liquide son stock à des prix cassés jusqu'à la fin de l'année.

Nous remercions Mme Ceenaeme pour les services qu'elle a rendu à la population pendant toutes ces années.

L'hébergement touristique s'étoffe à Carrouges



Annick vient d'aménager sa maison, pour y faire des chambres d'hôtes.

Elle l'a restaurée dans le respect des lieux qui se prêtaient déjà très bien à cette fonction d'hébergement. En effet cette ancienne demeure située dans le bourg, au 14 rue du Docteur Tremblin se dénommait jadis " l'Hôtel du Cheval Blanc".

On y trouve :

- . une "Chambre Bleue", pour une ou deux personnes.
- . une "Chambre Salon", pouvant accueillir jusqu'à six personnes avec un espace détente-lecture.
- . un salon avec cheminée et TV où le petit déjeuner est servi.
- . un parking privatif pouvant accueillir jusqu'à 4 véhicules est à la disposition des hôtes.

Vous pouvez découvrir ses chambres d'hôtes sur son site : <http://lechevalblanc.orne.pagesperso-orange.fr/>

La mairie recense toutes les chambres d'hôtes et gîtes existants sur le secteur, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Carrouges fête Noël

Déjà les guirlandes lumineuses s'accrochent sur les murs de nos rues. Noël arrive à grands pas, et chacun prépare ces jours de fêtes avec joie.

Carrouges n'est pas en reste, et différents partenaires ont décidé d'unir leurs talents pour offrir aux habitants un temps festif et convivial :

- . La toute nouvelle association « **Anim'Carrouges** » met en place un Marché de Noël le samedi 17 décembre sur la place Leveneur, on y trouvera des artisans, des expositions et différentes animations. Le mercredi 14, un atelier ouvert à tous à la bibliothèque aura permis la réalisation de lanternes qui décoreront le marché de Noël.
- . Le lendemain matin dimanche 18, **M. le Maire et son conseil** invitent la population à un grand banquet de Noël (gratuit pour les Carrougiens de plus de 70 ans et de moins de 10 ans, 15 € pour les autres). Ce repas se déroulera dans la salle polyvalente, et les convives pourront participer à de nombreux jeux et écouter de la musique. Le menu sera proposé par des commerçants de Carrouges.
- . Dans l'après-midi du dimanche « **Carrouges-Moto** » espérant cette année avoir un temps clément, organise une virée à moto dans les alentours avec le Père Noël. Ce dernier arrivera vers 16 heures à la Salle Polyvalente où il se fera un plaisir d'offrir aux petits Carrougiens le cadeau tant attendu !
- . En fin de journée, une retraite aux lampions depuis la salle polyvalente jusqu'au parvis de l'église (où sera dressée une crèche), permettra d'aller écouter les chants de Noël entonnés par la **chorale paroissiale**.

Ne manquons pas toutes ces occasions de partager de bons moments.

CARROUGES
Marché de Noël
Banquet de la Commune
Virée du Père Noël
Chants de Noël
Samedi 17 Décembre
 Marché de Noël
 16h30 place Leveneur

*Exposants et Producteurs
 *Attraction petits animaux
 *Promenade en calèche avec le Père Noël
 *Vin et chocolat chauds
 *Crêpes et marrons braisés
 *Animation sonore

*Tirage au sort:
 Jeu des paniers garnis
 *Jeu des vitrines
 *et dès 14h30 à la salle polyvalente
 Concours de dessin

Dimanche 18 Décembre
 Banquet de Noël 2011 Virée du Père Noël
 Chants de Noël
 par la chorale paroissiale

Organisé par **Anim'Carrouges**
 en collaboration avec Carrouges Moto. renseignements: Tél 06 73 78 22 65

avec la participation de la municipalité
 Tél 02 33 27 20 38

Les collégiens de Carrouges en tête du département !

La rentrée au collège de Carrouges s'est déroulée dans de bonnes conditions. Chacun s'est félicité des résultats obtenus au brevet des collèges : en effet, Carrouges s'est hissé en tête des 31 collèges publics de l'Orne en obtenant 91.43 % de réussite lors de cet examen de fin de 3e. Merci et bravo aux élèves ainsi qu'à l'équipe enseignante !

La classe « environnement » mise en place l'an dernier avec l'aide du Parc Normandie Maine continue de rassembler de nombreux élèves intéressés par la filière «Ecologie—Développement durable». Cette spécificité du collège de Carrouges est une grande

richesse. Le collège de Carrouges a également su tirer profit de la proximité du Château en développant un partenariat actif avec les Monuments Nationaux.

Ce collège est une chance pour tous les habitants de notre secteur, nous comptons favoriser son développement et permettre ainsi à chaque élève de bénéficier des meilleures conditions pour étudier et développer ses compétences. C'est d'ailleurs ce qui a motivé l'an dernier la commune pour accompagner le Conseil Général de l'Orne dans la création des plateaux sportifs.

Réunion du 18 Juillet 2011

Maison Médicale : M. Thibouville fait le point sur les travaux. Quelques problèmes apparaissent, imputables aux retards accumulés par certaines entreprises. Un courrier a été adressé à ces dernières pour les informer que des pénalités seraient imputées aux contractants ne terminant leurs missions dans les délais.

Chaufferie Bois : La commune projette d'installer la chaufferie et de procéder dans le futur à l'acheminement du combustible via les parcelles AB693 et ZE100, propriété du Parc Normandie Maine. Un échange avec la parcelle ZI20 sur laquelle se situe un four à chaux d'intérêt archéo-industriel a été proposé.

Réunion du 29 Août 2011

Assainissement : Une canalisation de l'avenue du Maréchal Leclerc (en face du Crédit Agricole) a été endommagée lors des travaux réalisés par la CdC Rue des Martyrs. Une demande de prise en charge des réparations nécessaires a été transmise à la CdC.

Chaufferie Bois : Après analyse par la commission d'appel d'offres, l'entreprise mieux disante, Eiffage Thermie Normandie, a été retenue pour réaliser la chaufferie.

Intercommunalité : Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des comptes rendus des réunions organisées entre la CdC du Bocage Carrougien et les cdCs alentours, renouvelle sa préférence pour le rapprochement avec les communes de l'est du Pays Fertois.

Réunion du 5 Septembre 2011

Présidence du CA de la maison de retraite : La présidence du CA de la maison de retraite n'est plus assurée du fait de l'absence de son président pour raisons de santé. Le conseil nomme donc, pour le remplacer, Madame Maryvonne Cousin présidente du CA de la maison de retraite.

Réunion du 30 Septembre 2011

Intercommunalité : Le conseil municipal confirme la position suivante :

- Outre les habitants de Carrouges, la grande majorité des habitants demeurant dans un rayon de 5 à 6 km autour de Carrouges sont dépendants du pôle de vie carrougien.
- Pour atteindre et dépasser le seuil requis par la loi de 5000 habitants par CdC (contre 3189 à ce jour), le rapprochement avec les communes de l'est du Pays Fertois correspond au bassin de vie actuel élargi pour la majorité des habitants.

Chaufferie Bois : L'échange de parcelle proposé au Parc Normandie Maine est refusé, les services du Parc considérant que la cession d'une partie de la parcelle AB693 entraînerait une gêne pour l'accès à son bâtiment. Le conseil décide d'élaborer nouveau plan susceptible d'obtenir l'aval des services du Parc.

Gendarmerie : Le cabinet Alidade est choisi pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet de rénovation de la caserne de gendarmerie.

SPANC : Lecture est faite d'un courrier de la CdC où ses représentants s'étonnent que les Carrougiens concernés n'aient pas reçus les résultats de la vérification de leur installation. M. Ermessent rappelle qu'une personne a été embauchée par la CdC pour assurer la gestion du service assainissement et qu'un véhicule a été acheté pour faciliter ses déplacements.

Réunion du 4 Novembre 2011

Intercommunalité : Les services de la préfecture ont demandé à la commune de considérer l'éventualité d'une intégration avec la CUA (Communauté Urbaine d'Alençon). Le conseil réserve sa décision en l'attente d'informations supplémentaires sur les statuts, les compétences et les orientations de la CUA.

Réunion du 16 Novembre 2011

Intercommunalité : M. Ermessent informe le conseil que la préfecture demande à Carrouges de se positionner sur un éventuel rapprochement avec la CU d'Alençon.

Le conseil municipal soulève les questions suivantes :

- Que la distance d'environ 30 kms séparant le centre-ville d'Alençon à Carrouges est à prendre en compte
- Que la volonté du conseil municipal est de dynamiser la commune centre tout en conservant son caractère rural.
- Que des questions pour le moment restent sans réponse notamment :
- Enjeux stratégiques : quelle serait la place de la commune de Carrouges par rapport au pôle urbain dans sa stratégie de développement ?
- Scolarité : quel est le devenir du collège Henri Delivet ? Comment se fera la prise en charge des transports scolaires notamment la dérogation pour les élèves de la Mayenne ? L'accès aux équipements d'enseignement primaires sera favorisé mais pour qui ou vers qui ?
- Voirie : la CUA n'ayant pas la compétence voirie, dans quelles conditions la commune actuellement dépendante de la CDC du Bocage Carrougien va-t-elle récupérer cette compétence ?
- Urbanisme : comment notre PLU intégrerait le SCOT ?
- Pérennisation des services locaux en particulier services EHPAD et à domicile
- Carrouges est située en zone de revitalisation rurale. Qu'advient-il de ce classement ?
- La représentativité de la commune de Carrouges au sein de la CUA. Y aura-t-il une place pour Carrouges dans le bureau ?

Le conseil municipal, après avoir procédé au vote (10 voix pour et une abstention) confirme la position prise lors des précédentes délibérations notamment celle en date du 30 septembre 2011 (cf. réunion du 30 septembre)

Numéros utiles

Docteur Ermessent (Médecin)	02 33 27 21 33
Docteur Novak (Médecin)	02 33 27 20 34
Docteur Pouard (Gynécologue)	06 28 32 38 48
Mme Legendre (Infirmière)	02 33 27 25 06
Mme Louazé (Infirmière)	02 33 28 46 87
Docteur Delannoy (Pharmacien)	02 33 27 20 27
M. Ségeon (Kinésithérapeute)	02 33 27 21 39
Carrouges Ambulances	02 33 27 21 06
MM. Hanachi-Thibouville (Vétérinaires)	02 33 27 24 79
Ecole Publique Maternelle	02 33 27 20 57
Ecole Publique Primaire	02 33 27 20 68
Ecole Sacré-Coeur	02 33 27 20 88
Collège	02 33 27 20 45
Centre de Loisirs / Familles Rurales	02 33 26 06 27
Mairie	02 33 27 20 38
Communauté de Communes	02 33 31 02 88
Château	02 33 27 20 32
Parc Naturel Régional	02 33 81 75 75
Maison du Parc	02 33 81 13 33
Presbytère	02 33 27 20 39
Gendarmerie	02 33 82 28 30
Poste	02 33 31 20 83
Maison de retraite	02 33 81 75 60
ADMR (Aide à domicile)	02 33 27 56 67
UNA (Aide à Domicile)	02 33 27 28 90
La Tonnelière (Repas à Domicile)	02 33 31 78 13
Point Info Tourisme	02 33 28 64 71
Espace Public Numérique	02 33 26 78 43
A.M.C. (Musique)	02 33 29 12 57
Bibliothèque Municipale	09 66 44 95 48
Carrouges Moto	06 76 08 32 17
Comité de Jumelage	02 33 27 22 79
Ora Canto (Chorale)	02 33 27 23 36
Radio Coup de Foudre	02 33 27 28 26
La Gaule Carrougienne	06 22 51 10 42
A.B.C. (Club de Badminton)	02 33 27 08 56
F.C.C. (Club de Football)	02 33 27 72 91
Club de Gym	02 33 39 14 36
Club de Judo	02 33 27 26 10
Equitation	06 16 30 47 13
Tennis	02 33 27 29 15
MMA	02 33 27 20 78
Crédit Mutuel	08 20 88 85 99
Crédit Agricole	08 25 84 04 18
Maître Baudrant (Notaire)	02 33 27 20 01
Normandimmo	02 33 28 10 20
Century 21	02 33 26 19 49

Sudoku

9		4					2	
		5	9					
	2				8			6
		9					5	8
				8				
6	4					1		
1			2				9	
					1	7		
	7					6		4

Solution du numéro précédent :

7	6	4	5	9	3	2	8	1
9	8	2	1	7	6	4	3	5
3	1	5	8	2	4	7	9	6
6	2	8	4	1	7	9	5	3
1	7	3	6	5	9	8	2	4
4	5	9	2	3	8	6	1	7
2	9	7	3	6	5	1	4	8
5	4	6	9	8	1	3	7	2
8	3	1	7	4	2	5	6	9

Directeur de la publication : M. Ermessent, Maire.
Edition du Conseil Municipal de CARROUGES.
L'équipe rédactionnelle est composée des conseillers de la Commission Communication.

MAIRIE 1 Place Charles de Gaulle
61320 CARROUGES
Tél : 02 33 27 20 38
Fax : 02 33 28 73 20
mairie.carrouges@wanadoo.fr

Ne peut être vendu

